**SE PRENDRE EN CHARGE**

**Le suicide assisté, l’euthanasie et la CDPH :** Thème du septième webinaire de notre série Se prendre en charge.

# **Conférenciers:**

* **Taylor Hyatt**, analyste des politiques et coordonnateur de relations communautaires à Toujours Vivant-Not Dead Yet, et
* **Amy Hasbrouck**, directrice générale de Toujours Vivant-Not Dead Yet.

Toujours Vivant-Not Dead Yet (TVNDY) est un projet du Conseil des Canadiens avec déficiences, expliquant l’impact du suicide assisté, de l’euthanasie (SA/E) et des autres pratiques de fin de vie sur les personnes en situation de handicap.

Amy E. Hasbrouck milite pour les droits des personnes handicapées depuis pratiquement 40 ans. Son activisme se nourrit de son expérience personnelle en incapacités congénitale et acquise, renforcée par une analyse de l’oppression croisée qu’elle a subie en participant au mouvement de défense des droits des femmes, à la lutte contre la guerre, à la défense des droits des LGBT et à des organismes de justice sociale.

Elle a travaillé en accessibilité architecturale et au sein du mouvement de vie autonome avant d’obtenir son diplôme de la Faculté de droit de la Northeastern University en 1997. Elle s’est ensuite juridiquement concentrée sur le droit aux soins de santé et à la santé mentale ainsi que sur la mise en vigueur de l’Americans with Disabilities Act.

Mme Hasbrouck a appliqué ses compétences, en recherche et en rédaction, à la maltraitance des enfants et des adultes en situation de handicap ; en 1997, elle a publié un rapport novateur sur les poursuites et condamnations des parents ayant tué leurs enfants handicapés. Cette étude l’a amenée à participer au mouvement opposant l’optique les droits des personnes handicapées au suicide assisté, l’euthanasie et autres pratiques discriminatoires de fin de vie.

Mme Hasbrouck siège depuis l’an 2000 au Conseil d’administration de Not Dead Yet aux États-Unis et occupe actuellement le poste de directrice générale de Toujours Vivant-Not Dead Yet, organisme qu’elle a fondé en 2013. Ce projet du Conseil des Canadiens avec déficiences vise à élargir la portée du Comité d’éthique en fin de vie. Elle préside en outre le Conseil d’administration de l’Euthanasia Prevention Coalition. Elle a publié plusieurs articles et éditoriaux dans des journaux du Canada et d’ailleurs. Elle réside au sud-ouest du Québec

Ce webinaire a initialement eu lieu le 4 mars 2020 avec 28 participants en ligne.

**Le projet :**

Le Projet Se prendre en charge était dirigé par le Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD) en partenariat avec l’Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire (NEADS), Citizens with Disabilities - Ontario (CWDO), la Manitoba League of Persons with Disabilities (MLPD) et le Canadian Multicultural Disability Centre INC.

Ces webinaires faisaient partie d’un projet axé sur les droits des personnes handicapées au Canada et financé en 2019-2020 par Emploi et Développement social Canada.

Par des activités de renforcement de la capacité, ce projet crée une plus forte sensibilisation vis-à-vis de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), du Protocole facultatif (PF) et des mécanismes canadiens destinés à remédier à la discrimination subie par les personnes en situation de handicap.

Ce projet est articulé autour de trois pôles :

1. Des séances de formation face à face,
2. Une formation en ligne à progression auto-contrôlée sur la CDPH-PF, et
3. Une série de 10 webinaires.

Les webinaires Se prendre en charge ouvrent la voie sur les droits des personnes en situation de handicap au Canada.